N° d'épreuve FFM — 875
Moto-Club — BUD RACING TRAINING CAMP
N° d'affiliation — C3507
Date — Du vendredi 15/11/19 au dimanche 17/11/19
Lieu — 40140 MAGESCQ - FRANCE
Organisateur technique - DASSE Stéphane (Licence n° 007859)
E-mail — budracingtrainingcamp@gmail.com
Téléphone — 05 58 41 93 95

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES SABLES

REGLEMENT PARTICULIER 2019-2020

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Mr Frédéric SCHOTS	Licence : 147404
Délégué FFM – Président de jury	Mr Gérard BRONDY	Licence : 005247
Membre de jury	Mr Gérard BRONDY (arbitre)	Licence : 005247
Membre de jury		Licence :
Commissaire technique responsable	Mr Serge TISON	Licence : 023092
Responsable du chronométrage	FFM	Licence :

Article 3 Catégories & Engagements

	Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrées
Motos	Motos CFS 1	18 ans	-	251 à 650cc 4T
	Motos CFS 2	18 ans	-	175 à 500cc 2T
	Motos CFS 3	18 ans	-	100 à 150cc 2T & 100 à 250cc 4T
	Motos CFS F Féminines	18 ans	-	100 à 500cc 2T & 100 à 650cc 4T
	Motos CFS V Vétérans	38 ans	-	100 à 500cc 2T & 100 à 650cc 4T
Quads	Quads Scratch	15 ans	-	15 ans : 550cc 2T et 4T maxi / 18 ans : libres
	Quads Féminines	15 ans	-	15 ans : 550cc 2T et 4T maxi / 18 ans : libres
	Quads Vétérans	38 ans	-	Cylindrée libre
	Quads Juniors	15 ans	17 ans	550cc 2T et 4T maxi
Juniors	Juniors 2T	13 ans	17 ans	100 à 125cc 2T
	Juniors 4T	15 ans	17 ans	100 à 250cc 4T
Espoirs	Espoirs	11 ans	16 ans	85cc 2T

Autres catégories (le cas échéant) :

65cc	7 ans	12 ans	65 cc maxi
Amateurs	18 ans	-	cylindrée libre

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

Fédération Française de Motocyclisme – Direction des sports et de la réglementation
74, avenue Parmentier – 75011 Paris – Tél. 01 49 23 77 09 – Fax 01 49 23 77 23 – e-mail : epreuves@ffmoto.com – www.ffmoto.org

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :
Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

☐ NON ☒ OUI (*70€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 110€ pour deux jours de course et plus*)

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom du médecin responsable ... **Dr ALLAIRE Stéphane, agrément n° 731025698 / Tél : 06 74 00 59 87**

Nombre de secouristes ..... Dossier en cours CROIX ROUGE

Hôpital le plus proche ..... **40100 DAX**

Nombre d'ambulance(s) ..... **en cours**

Temps de trajet (en min) **25**

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... **BUD RACING TRAINING CAMP**

Adresse ..... **1975 ROUTE DE CASTETS - 40140 MAGESCQ**

Capacité Moto : 354 (voir Art. 3-e des RTS)

Capacité Quad : 199 (voir Art. 3-e des RTS)

Caractéristiques :

Longueur du circuit ..... 7500 mètres

Largeur minimum de la piste ..... 8,5 mètres

Largeur de la grille ..... 50 mètres

Longueur de la ligne droite de départ ..... 150 mètres

Nombre d'OCP* **43**

**Officiels Commissaires de Piste*

- **Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.**
- **En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.**

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME * 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

N°60

Visa du Moto-Club

Date : 23/09/2019

BUD RACING TRAINING CAMP
34 avenue des Charpentiers - ZA Pédebert
40150 Soorts-Hossegor / France
Tél. : +33 (0)6 51 74 58 54
Association loi 1901 n° W401006126

Visa de la Ligue

Date : 23 septembre 2019

Ligue Motocycliste Nouvelle Aquitaine - 35 -

Sous réserve de présentation de l'attestation d'assurance

Visa de la FFM

Date :

Numéro :

Visa de la F.F.M. N°19/0916
Paris, Le 9/10/2019
Pour le service sportif.
Sonia THENIN

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM —— 875
Moto-Club —— BUD RACING TRAINING CAMP
N° d'affiliation —— C3507
Date —— Du vendredi 15/11/19 au dimanche 17/11/19
Lieu —— 40140 MAGESCQ - FRANCE
Organisateur technique - DASSE Stéphane (Licence n° 007859)
E-mail —— budracingtrainingcamp@gmail.com
Téléphone —— 05 58 41 93 95

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

Date —— VENDREDI 15/11/2019

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
14h30	19h30	**Contrôles administratifs**	Toutes catégories	5h
14h30	19h30	**Contrôles techniques**	Toutes catégories	5 h

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME 74 Avenue Parmentier 75011 Paris 01 49 23 77 00

HORAIRES PREVISIONNELS*

**sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve*

Date ——— SAMEDI 16/11/2019

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
9h00	11h00	**Course**	Motos Amateurs	2 h
12h00	12h45	**Course**	65 cm3	0 h 45
14h30	16h30	**Course**	Quads	2 h
17h00	19h30	**Contrôles administratifs**	Toutes catégories	2 h 30
17h00	19h30	**Contrôles techniques**	Toutes catégories	2 h 30

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME 75011 PARIS 01 49 23

Fédération Française de Motocyclisme – Direction des sports et de la réglementation
74, avenue Parmentier – 75011 Paris – Tél. 01 49 23 77 09 – Fax 01 49 23 77 23 – e-mail : epreuves@ffmoto.com – www.ffmoto.org

HORAIRES PREVISIONNELS*

**sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve*

Date ——— DIMANCHE 17/11/2019

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
8h30	9h30	**Course**	Motos Espoirs	1 h
10h30	12h00	**Course**	Motos Juniors	1 h 30
14h00	16h30	**Course**	Motos CFS	2 h 30

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23